

# CONCOURS INTERNATIONAL CHORAL EN PROVENCE

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

La fiche d'inscription au concours doit être envoyée par courrier recommandé ou e-mail (voir formulaire d'inscription).

Joindre une courte biographie du chœur (max. 1200 caractères) et une photo en haute résolution.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Les groupes recevront ensuite une circulaire détaillant toutes les informations complémentaires concernant l'organisation du concours.

Le concours se déroulera du **Judi 7 juillet au dimanche 10 juillet 2022** en Provence.



## SECTIONS

Plusieurs catégories seront en compétition. Une chorale peut concourir dans plusieurs catégories.

### **Cat A : Choeurs Mixtes**

Mini 20 personnes  
Choeurs d'Adultes

### **Cat B : Choeurs d'Hommes / Femmes**

Mini 20 personnes  
Choeurs d'Adultes

### **Cat C : Ensembles Vocaux**

Maxi 20 personnes  
Ensembles d'Adultes

### **Cat D : Enfants/Jeunes**

Mini 20 personnes  
Jusqu'à 23 ans

### **Cat E : Musique Sacrée**

Mini 20 personnes  
Choeurs de Jeunes & d'Adultes

### **Cat F : Pop, Gospel, Spiritual, Folk**

Mini 20 personnes  
Choeurs d'Enfants, Jeunes & Adultes



## INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription doivent être remplis lisiblement (imprimés ou numériques).  
Ils doivent inclure:

- le formulaire d'inscription rempli
- une courte biographie du chœur et du chef de chœur
- le répertoire envisagé du chœur
- un enregistrement récent ou un lien vidéo (moins de 12 mois) d'au moins une des chansons prévues au programme
- Au moins 2 photos du chœur (max 4)
- 1 copie des partitions de chaque pièce présentée
- Frais d'inscription: 50 € / chœur + logement selon le pack choisi:  
30% d'acompte à l'inscription (non remboursable) et le solde au plus tard 2 mois avant la compétition (virement bancaire RIB joint).

Dossier à envoyer par mail: [admin@choral-events.com](mailto:admin@choral-events.com)

---

## JURY & RÉCOMPENSES

Le jury international sera composé de personnalités de renom de la musique française et étrangère. Le Jury évaluera : Les qualités vocales, l'interprétation, l'équilibre vocal, le choix du programme, la présentation. Les décisions du jury sont définitives.

Les résultats seront annoncés à la fin de chaque catégorie :

Grand Prix - 3000 €  
Un prix dans chaque Catégorie - 1000 €  
Meilleur Chef de Chœur

Un seul prix sera attribué par catégorie.  
Des prix supplémentaires peuvent être attribués à la demande du jury.



## TERMES ET CONDITIONS 1

80% des membres de la chorale doivent être des amateurs. (non professionnel).

Le programme définitif, l'ordre de passage des chansons et leur durée ainsi que 1 copie des partitions devront être envoyés au plus tard le 10 juin 2022. A partir de cette date, tout changement de programme ne sera plus accepté.

L'ordre d'apparition des chœurs sera fixé par le Jury après la clôture des inscriptions.

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme, et de rajouter une session de compétition le dimanche, en fonction du nombre de participants.

L'organisation se réserve le droit d'ajouter une catégorie ou d'annuler une catégorie s'il ne devait pas y avoir assez de participants.



## TERMES ET CONDITIONS 2

Chaque chœur participant s'engage à participer à un concert partagé le vendredi soir et le samedi soir dans le cadre du Festival Choral International en Provence dans une ville de la région.

L'organisation décline toute responsabilité concernant les médias, les auteurs ou les pièces obtenues ou interprétées illégalement.

Les droits de diffusion des interprétations appartiennent au Festival, qui sera libre d'en disposer. Chaque participant accepte de renoncer à son droit à l'image, l'organisation pourra donc utiliser et exploiter les images des participants tournées dans le cadre de la compétition.

Chaque ensemble devra prévoir les assurances nécessaires couvrant tous les faits et gestes de ses membres qui pourraient porter préjudice à autrui.



## AGENDA ARTISTIQUE & SUPPORT MUSICAL

Chaque groupe est invité à chanter 15 minutes par catégorie. Il n'y a pas d'oeuvre obligatoire et il n'y a pas de nombre minimum de chansons à chanter. Chaque chœur prend la décision de chanter le nombre de chansons qu'il souhaite, et le temps qu'il souhaite, dans la limite de 15 minutes d'interprétation globale.

Le gagnant de chaque Catégorie sera qualifié pour le Grand Prix, qui aura lieu le dimanche soir. Les chorales qui participent au Grand Prix peuvent choisir de chanter les mêmes chansons que lors de la compétition, ou d'autres, dans la limite de 15 minutes de performance globale.

L'organisation met un piano à  $\frac{1}{4}$  de queue à disposition des groupes. Les instruments acoustiques non sonorisés sont autorisés, mais sont à la charge des chœurs.

---

## FRAIS DE PARTICIPATION & HÉBERGEMENT

Frais de participation : 50€ par groupe

Pour les groupes qui ne souhaitent pas prendre la formule hébergement, des frais de participation supplémentaires sont demandés: 90 € / personne (inscription + 2 dîners les soirs du vendredi et samedi, sur les lieux de concerts)

Différentes options d'hébergement:

4 nuits, 4 petits-déjeuners, 4 dîners:

Hôtel 2 \*: 270 € / personne

Hôtel 3 \*: 370 € / personne

Hôtel 4 \*: 470 € / personne

1 gratuit pour 40 personnes payantes

Tous les transports pendant la compétition et les concerts sont à la charge des chorales. Prévoir 2 chauffeurs si vous vous déplacez en bus privé.

---

## PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

### Jeudi 7 juillet 2022 :

19.00 Cérémonie d' Accueil des chœurs et repas

### Vendredi 8 juillet 2022 :

**Chorales Mixtes (A)**

**Chorales d'Hommes / Femmes (B)**

**& Ensembles Vocaux (C)**

21.00 Concert partagé dans une commune de la région

### Samedi 9 juillet 2022 :

**Enfants - Jeunes (D)**

**Musique Sacrée (E)**

**& Pop- Gospel- Spiritual- Folk (F)**

21.00 Concert partagé dans une commune de la région

### Dimanche 10 juillet 2022 :

Matin : Master class et répétition du chant commun

21.00 Compétition des lauréats de chaque catégorie pour le  
Grand Prix

Cérémonie de Clôture - Remise des diplômes

